

Journée de présentation et de débats autour du Mémorandum

Pour un modèle alternatif de développement du Maroc

Élaboré à la suite du symposium organisé, les 20-23 mars 2018,
Sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI,
Sur le thème : « Les logiques et la portée des modèles économiques : vers un éclairage du
modèle du Maroc »

Jeudi 21 mars 2019 à partir de 8h30

À la Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales - Aïn Chock,
de l'Université Hassan II, Casablanca

RÉSUMÉ

Rédigé par :

Yasser Yeddir Tamsamani^a, Joseph Brunet-Jailly^b, Abdellatif Komat^c, Fouzi Mourji^d

^a Chercheur affilié à l'OFCE-Sciences Po Paris,

^b Doyen honoraire de la Faculté de Sciences Économiques d'Aix-en-Provence et enseignant à Paris School of International Affairs at Sciences Po Paris

^c Professeur et Doyen de la FSJES-AC, Université Hassan II, Casablanca

^d Professeur à la FSJES-AC, Université Hassan II, Casablanca

À partir d'une large revue des écrits théoriques et empiriques ainsi que des divers constats et diagnostics établis à propos du modèle économique marocain, nous développons des analyses pour expliciter les raisons et les mécanismes à l'origine des limites que connaît le modèle qui a prévalu et qui prévaut au Maroc ; ensuite nous formulons des propositions de stratégies correctives avec un argumentaire fondé sur les conclusions des précédentes analyses.

Dans ce mémorandum, nous mettons en exergue et tentons de justifier le rôle central que joue selon nous le partage primaire des richesses, en l'occurrence celui de la valeur ajoutée qui se fait au détriment des salaires. Les comparaisons internationales, dans une perspective historique, permettent de rapprocher le Maroc de la situation dans laquelle se trouvaient des pays ayant réussi leur émergence et développement.

Nous montrons comment le partage actuel au Maroc perpétue les inégalités selon plusieurs canaux : il freine les progrès en matière d'éducation, favorise la concentration sur une classe de l'accumulation du capital (qui se traduit par une transmission intergénérationnelle des inégalités), ce qui compromet de ce fait la promotion de l'investissement productif, au profit de placements de rentes (comme dans l'immobilier) et donc inhibe les possibilités de gains de productivité et in fine explique l'atonie de la croissance. Mise en regard avec le rythme de progression de la population en âge de travailler, celle-ci explique pour une grande part l'importance du chômage au Maroc et la persistance de poches de précarité.

Les recommandations auxquelles nous parvenons et que nous exposons sous forme de propositions touchent plusieurs volets. Par exemple la fiscalité du patrimoine : nous discutons du bien-fondé de la mise en place d'une telle fiscalité mais aussi des

précautions à considérer. Nous relevons ensuite ce qui pourrait-être réalisé au niveau d'une politique nationale des rémunérations et en matière de politique de la concurrence. Un argumentaire est développé pour justifier les mesures que nous préconisons pour une réorientation de l'appareil productif national, ou pour un renouveau du syndicalisme et encore pour une moralisation des entreprises (avec notamment un encadrement de la sous-traitance).

Soulignons cependant que chacune de ces propositions nécessite, pour être déclinée en mesures concrètes et nuancées, une analyse spécifique et de larges concertations, qui devraient intervenir après le débat national sur les grands traits du modèle de développement alternatif.

Conscients du rôle tout aussi crucial de l'investissement en capital humain et en capital physique, deux annexes sont consacrées l'une à la politique éducative et l'autre aux conditions de promotion et de réussite de l'investissement productif (parmi lesquelles le rôle dévolu à la composante publique de l'investissement productif).

Le choix de traiter ces deux grandes questions à part est inhérent au souci de maintenir une unité de la réflexion et des conclusions qui ressortent de la question du partage primaire des richesses. Cependant à l'image de la démarche adoptée pour traiter cette dernière, chacune des annexes comporte à la fois des analyses et argumentaires pour expliquer les raisons des diagnostics d'échec relevés et pour préparer et justifier les propositions que nous recommandons.

De nos analyses à propos de l'investissement, il ressort que pour sortir l'économie marocaine de son actuelle atonie, il importe de repenser les choix en matière d'investissement public qui doivent privilégier les branches ayant des effets d'entraînement les plus larges sur l'économie et nous énonçons quelques critères de référence. Nous insistons sur l'opportunité de pousser les banques à mieux remplir leur rôle de financement du secteur productif.

L'annexe relative à la politique éducative montre comment les biais proviennent en partie des sources d'inspiration sur lesquelles elle a été fondée au cours de l'histoire récente. En l'occurrence des rapports et orientations qui ne prennent pas suffisamment en compte les réalités propres du pays. Nous concluons qu'il importe de ne pas se contenter d'objectifs quantitatifs (nombre d'élèves inscrits), mais qu'au contraire, une place essentielle doit être réservée à l'acquisition de compétences et savoir-faire (mesurées, à tous les niveaux du système éducatif, par des tests mondialement reconnus).

PROGRAMME

8h30 - 9h00	Inscriptions
9h00 - 9h15	Allocution de bienvenue et présentation du programme de la journée Mr Abdellatif Komat , Doyen de la faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales de l'Université Hassan II, Casablanca Mr Fouzi Mourji , Professeur à la FSJES-AC, Université Hassan II, Casablanca
9h15 - 9h30	Allocution d'ouverture Mr Othman El Ferdaous , Secrétaire d'État à l'Investissement
9h30 - 10h20	Présentation du mémorandum Mr Abdellatif Komat , Professeur et Doyen de la FSJES-AC, Université Hassan II, Casablanca, Mr Yasser Y. Tamsamani , Économiste affilié à l'OFCE-Sciences Po Paris Mr Joseph Brunet-Jailly , Doyen honoraire de la Faculté de Sciences Économiques d'Aix-en-Provence et enseignant à <i>Paris School of International Affairs at Sciences Po Paris</i> Mr Fouzi Mourji , Professeur à la FSJES-AC, Université Hassan II, Casablanca
10h20 - 11h10	Discussions (I) par les institutions publiques chargées des politiques économiques et les institutions de développement (10 min chacun(e)) Mr Younes Idrissi Kaitouni , Directeur régional des Impôts MM Rachid Amghar et Mohamed El Kaïch , Trésorie Général du Royaume Mr Othmane Lahlou , Direction du Trésor et des Finances Extérieures Mr Mihoub Mezouaghi , Directeur de l'Agence Française de Développement au Maroc Mr Vasco Molini , Économiste senior à la Banque Mondiale
11h10 - 11h30	Pause-café

11h30 - 12h10

Discussions (II) par les organisations professionnelles (10 min chacun(e))

Mr **Mbarek Sadi**, Conseiller et Coordinateur du groupe de la Confédération Démocratique du Travail à la Chambre des Conseillers

Mr **Mohammed Alaoui**, Secrétaire National de l'Union Marocaine du Travail et membre du Conseil Économique, Social et Environnemental

Mr **Abdelkader Boukhriss**, Président de la commission Équité Concurrentielle au sein de la Fédération Générale des Entreprises du Maroc

Mr **El Hadi Chaibainou**, Directeur général du Groupement Professionnel des Banques du Maroc

12h10 - 13h10

Discussions (III) avec la salle et les journalistes

13h10 - 14h10

Pause Déjeuner

14h10 - 15h10

Présentation de la vision des institutions internationales du modèle de développement Marocain (30 min chacun)

Mr **Mihoub Mezouaghi**, Directeur de l'Agence Française de Développement au Maroc

Mr **Vasco Molini**, Économiste senior à la Banque Mondiale

15h10 - 16h10

Discussions et clôture de la journée